



Rapport d'activité

1^{er} janvier – 31 décembre

2022



B. Les commissions

Accès aux soins :



Périnatalité Enfance Adolescence :



Perte d'autonomie :



Santé mentale :



Communication :



Prévention :



Lien Ville – Hôpital :



Outils numériques :



VIII. Commission « Outils numériques »

NUM : OUTILS NUMÉRIQUES



1. Responsables de la commission

Dr TRYNISZEWSKI Frédéric, médecin généraliste libéral, président SOS médecin et CPTS Mulhouse Agglo.

2. Référence au Projet de santé de la CPTS

Action 1 : promouvoir le volet de synthèse dans le DMP et l'Espace Numérique de Santé (ENS) auprès des professionnels de santé : promotion et présentation par la Chargée de développement services CPTS en lien avec information du CIS (Conseillers Informatique Services) de la CPAM (pour intervenir si difficulté technique de connexion) en lien avec la commission Ville-hôpital.

Action 2 : cartographie des outils numériques à destination des professionnels de santé - Guide de bon usage (quels outils sont nécessaires et à quoi ils servent). Mise en œuvre progressive du guide de bon usage par type d'outil identifié dans la cartographie. Guide de bon usage d'un outil de télémédecine (les situations concrètes où l'outil est utile/inutile, le bon usage de l'outil).

Action 3 : participation au déploiement des outils de coordination du GRADeS Pulsy. Participation au groupe de travail sur les fonctionnalités additionnelles de l'outil initié par la Direction des soins de proximité de l'ARS Grand Est et par le GRADeS Pulsy.

3. Objectifs de la commission

- Augmentation du nombre de PS libéraux adhérent à la CPTS qui alimentent le dossier médical de Mon Espace Santé,
- création d'une cartographie de l'urbanisation des outils numériques à destination des PS et d'un guide de bon usage d'un outil de télémédecine,
- au moins une participation aux tests d'usage sur la CPTS : participation de la CPTS au suivi régional de la mise en œuvre des outils de coordination PULSY,
- participation au groupe de travail GRADeS Pulsy.

4. Composition du groupe de travail

- 1 responsable du groupe, médecin généraliste, président de SOS médecin et de la CPTS Mulhouse Agglomération,
- 1 médecin généraliste, coordinatrice de la CPTS Mulhouse Agglomération,
- 1 chargée de développement services de la CPTS Mulhouse Agglomération,
- 1 diététicienne nutritionniste praticienne en hypnose libérale,
- 1 médecin généraliste libéral,
- 1 psychiatre libéral.

5. Dates des réunions du groupe

- Le 29/11 de 20h00 à 21h00.

6. Rapport d'activité

PROMOUVOIR LE VOLET DE SYNTHÈSE DANS LE DMP ET L'ESPACE NUMÉRIQUE DE SANTÉ (ENS) AUPRÈS DES PROFESSIONNELLS DE SANTÉ : PROMOTION ET PRÉSENTATION PAR LA CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT SERVICES CPTS EN LIEN AVEC INFORMATION DU CIS DE LA CPAM EN LIEN AVEC LA COMMISSION VILLE-HOPITAL

Un rendez-vous avec l'équipe des CIS (conseillers informatique services) de la CPAM a été réalisé le 27 juin 2022, pour approfondir notre connaissance de leur mission.

Nous souhaitons également avoir davantage d'informations sur le déploiement du programme « Ségur du numérique en santé » dans la mise à jour des logiciels métier des professionnels. En effet, ces évolutions devraient permettre aux professionnels de santé libéraux de partager plus facilement sur le compte Mon Espace Santé des patients les documents, comptes-rendus etc.

Une date butoir était fixée au 30 novembre 2022 pour les commandes subventionnées de logiciel et au 28 avril 2023 pour leur installation.

Les professions libérales actuellement concernées sont les médecins, les pharmaciens, les laboratoires, les radiologues. Les autres professions libérales ne le seront qu'à partir de 2023.

Afin de promouvoir l'usage du DMP et de Mon Espace Santé, nous avons mis en place deux actions :

- selon le temps disponible, **présentation brève** du DMP et de Mon Espace Santé lors de rendez-vous auprès de nouveaux installés,
- **publication** sur nos réseaux sociaux **d'un post** présentant Mon Espace Santé, le 29 novembre 2022 :

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE
65,4 millions

C'est le nombre d'assurés disposant d'un profil sur **Mon Espace Santé**.

2 nouvelles fonctionnalités verront le jour courant 2022 :

- AGENDA MÉDICAL** : Regroupement des rendez-vous médicaux et alertes de dépistage et vaccination
- CATALOGUE DE SERVICES ET D'APPLICATIONS** : Suivi et préservation de la santé avec des outils référencés par les pouvoirs publics

PROFSSIONNELLS DE SANTÉ : Consultations, prescriptions

LABORATOIRE : Résultat d'analyses

IMAGERIE : Compte-rendu d'imagerie

ASSURANCE MALADIE : Historique des soins

TEST COVID : Résultat de dépistage Covid

VACCINATION COVID : Attestation de vaccination

CENTRE HOSPITALIER : Compte-rendu d'hospitalisation

PATIENT

- DOSSIER MÉDICAL** : DigiDoc et accès aux documents de santé par le patient et les professionnels de santé.
- PROFIL MÉDICAL** : Actualisation par le patient de profil médical : allergies, mesures, directives anticipées...
- MESSAGERIE SANTÉ** : Rédaction en toute sécurité des informations personnelles en provenance des équipes de soins.

mon ESPACE SANTÉ

CPTS Mulhouse Agglomération
Publié par Buffer le 29 novembre à 19:09

#ChiffreDeLaSemaine
#CPTSMulhouseAgglomération

Aujourd'hui, près de 65,4 millions d'assurés disposent d'un profil sur Mon Espace Santé (novembre 2022).

Qu'est-ce que Mon Espace Santé ?
C'est un carnet de santé numérique qui permet aux patients de gérer leurs données de santé en un seul et même endroit, pour les aider à participer à leur suivi médical et à la préservation de leur santé.

1 partage

J'aime Commenter Partager

Écrivez un comm...
Appuyez sur Entrée pour publier votre commentaire.

CARTOGRAPHIE DES OUTILS NUMÉRIQUES À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET GUIDE DE BON USAGE / GUIDE DE BON USAGE D'UN OUTIL DE TÉLÉMÉDECINE

❖ Cartographie

L'intérêt d'élaborer une cartographie réside dans le fait de pouvoir présenter de manière synthétique les différents outils numériques dont un professionnel de santé a besoin dans le cadre de son exercice, ainsi que quelques éléments de bonnes pratiques.

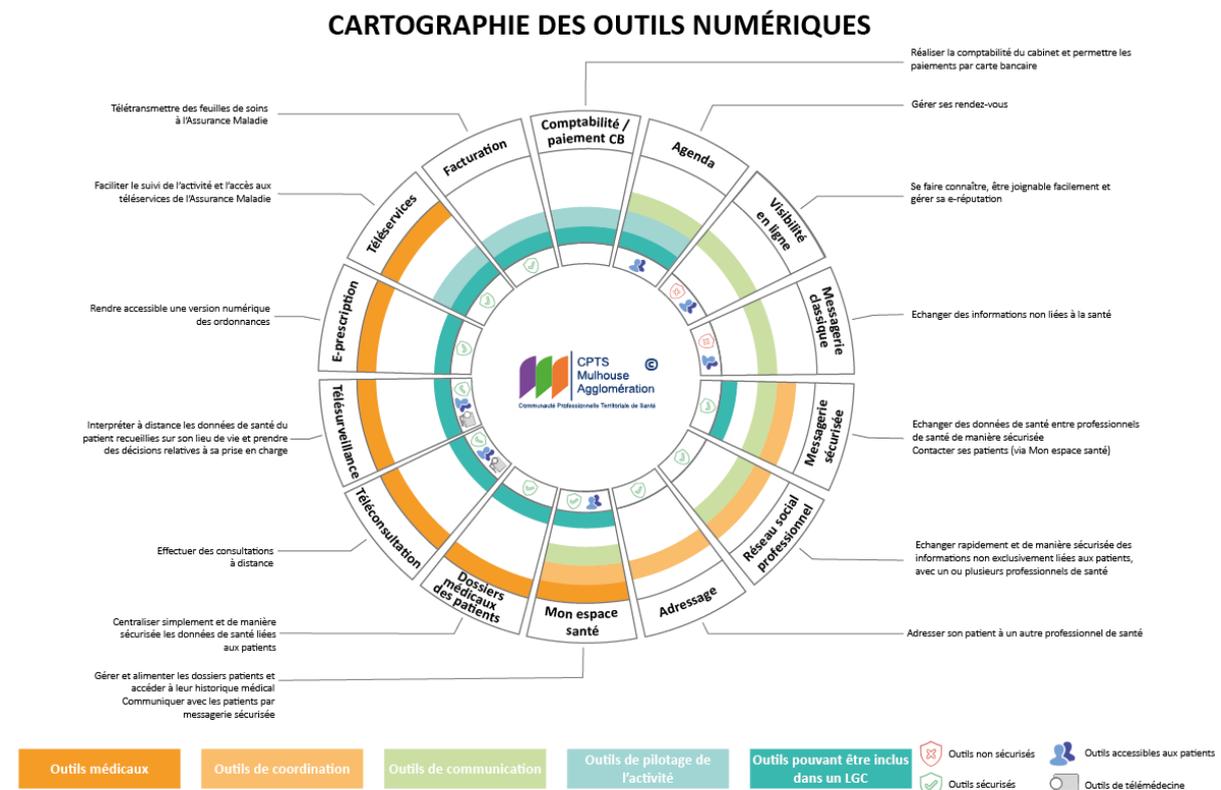
Le travail s'est décomposé en quatre phases : la définition du contenu, le maquetage, le design définitif et enfin, la diffusion.

Pour éviter de « noyer » les informations dans le document, nous avons défini plusieurs niveaux d'informations concernant l'usage, ayant chacun une traduction graphique différente.

- Les outils sont classés sous cinq catégories, présentées chacune sous une couleur différente : outils médicaux (orange foncé), de coordination (orange clair), de communication (vert), de pilotage de l'activité (bleu clair) et pouvant être inclus dans un logiciel de gestion de cabinet (bleu-vert). Ces catégories correspondent à un premier niveau d'information sur l'usage des outils.
- Des icônes, constituant un deuxième niveau d'information, précisent les éléments suivants : niveau de sécurité de l'outil, accessibilité au patient et rattachement à la télémédecine.
- Une phrase succincte sur l'utilité de chaque item figure sur le recto. Une définition plus précise est indiquée au verso.

Le design de la cartographie a été réalisé par notre stagiaire, Florine KREMPPER.

Recto :



Verso :

CARTOGRAPHIE DES OUTILS NUMÉRIQUES

Outils médicaux

Outils liés à la prise en charge médicale des patients

Outils de coordination

Outils permettant aux professionnels de santé de se coordonner dans le cadre du parcours de soin d'un patient ou d'un territoire donné

Outils de communication

Outils permettant d'échanger des informations avec différents types d'interlocuteurs (administration, patients, collègues...)

Outils de pilotage de l'activité

Outils permettant de bien gérer l'activité de son cabinet au quotidien

Outils pouvant être inclus dans un Logiciel de Gestion de Cabinet (LGC)

Le LGC est un outil incontournable. En simplifiant l'organisation des professionnels, il optimise le temps consacré aux patients. Outils fréquemment intégrés : Autres fonctions possibles :

- Dossiers médicaux des patients
- Téléservices
- Facturation
- Logiciel de comptabilité, ...
- Agenda
- Messagerie sécurisée
- Outils de télémedecine, ...

 Outils sécurisés

 Outils accessibles aux patients également

 Outils non sécurisés
Ne pas transmettre de données concernant les patients

 Outils de télémedecine

Adressage

Ce type d'outil a pour vocation de faciliter l'adressage de patients entre professionnels de santé, via une plateforme numérique dédiée.

Agenda

Il existe de nombreuses plateformes en ligne permettant de gérer ses rendez-vous. Elles peuvent parfois s'interfacier avec le LGC, ou celui-ci peut déjà contenir un agenda.

Comptabilité et paiement CB

Cette fonctionnalité peut être incluse dans le LGC. La gestion comptable peut également être externalisée.

Dossiers médicaux des patients

Cet outil, généralement intégré au LGC, permet de centraliser simplement et de manière sécurisée les données de santé liées aux patients.

E-prescription

Ce dispositif permettra de faciliter la transmission des ordonnances. La e-prescription n'est pas obligatoire mais elle fera partie du volet 2 de la rémunération forfaitaire à partir de 2023. Les LGC intégreront progressivement cette fonctionnalité.

Facturation

Cet outil est la plupart du temps intégré au LGC. Il permet de faire remonter les données de paiement à l'Assurance Maladie (facturation Sesam vitale / feuilles de soin).

Messagerie classique

Votre e-mail non sécurisé ne doit jamais être utilisé pour transmettre des données de santé, ni vers un patient, ni vers un

autre professionnel de santé. L'usage de la messagerie sécurisée est impératif dès lors qu'il y a échange de données de santé.

Messagerie sécurisée

Les échanges comprenant des données de santé doivent impérativement être transmis via une messagerie sécurisée (Mailiz, Apcript V2...). Les patients peuvent recevoir les messages sécurisés via Mon espace santé.

Mon espace santé

Cette plateforme englobe plusieurs outils :

- Profil médical du patient, rempli par ce dernier, permet de communiquer certaines données (allergies, antécédents familiaux...)
- Dossier Médical Partagé (DMP), qui permet aux professionnels de santé et aux patients de stocker les données de santé individuelles de ces derniers. Les LGC intégreront progressivement cette fonctionnalité
- Messagerie sécurisée soignants → patients
- Agenda et catalogue d'applications santé et bien-être pour les patients

Réseau social professionnel

Ce type d'outil vise à fluidifier et sécuriser les échanges entre plusieurs professionnels de santé. Il s'agit d'une messagerie instantanée, similaire à Whatsapp, où il est notamment possible de créer des groupes de discussion selon un thème, une structure, une zone géographique... L'ensemble des données transite par un hébergeur de données de santé.

Téléconsultation

Ce dispositif doit s'inscrire dans le parcours

de soin. En consultation programmée :

- Suivi des maladies chroniques (en alternance avec le présentiel)
- Renouvellement d'ordonnance
- Post-réalisation d'examen

Dans le cadre de soins non programmés, la téléconsultation requiert une organisation similaire à celle de la permanence des soins. Elle est aussi pertinente lors d'indisponibilité du médecin traitant ou en second recours lorsqu'une organisation a été définie.

Un guide de bon usage de la télémedecine est disponible sur le site de la CPTS.

Téléservices

Les téléservices sont souvent inclus dans le LGC ou accessible directement via l'espace Ameli Pro. Ils facilitent le suivi de l'activité et la prise en charge des patients (demandes d'arrêt de travail, de bon de transport, déclaration de médecin traitant, d'accident du travail ou d'ALD...).

Télésurveillance

Les données peuvent être recueillies par un autre professionnel de santé ou par le patient via un dispositif médical connecté. Ce type de suivi concerne 4 pathologies (référéntiels HAS) : insuffisances chroniques respiratoire, cardiaque, rénale et diabète.

Visibilité en ligne

Ces outils permettent d'être visible sur internet, notamment via la fiche établissement Google, la création d'un site web ou la complétion d'une fiche d'identité sur une plateforme de rendez-vous en ligne. Cela permet d'indiquer les éventuelles spécialités ou orientations de sa pratique et de gérer sa e-réputation. Il reste nécessaire de respecter les règles déontologiques en vigueur.



La cartographie est disponible sur le site de la CPTS :

- En PDF, en [version téléchargeable](#),
- Dans la rubrique « Outils numérique », en [format interactif](#).
Cette version permet aux utilisateurs de filtrer la cartographie par grandes catégories.

❖ Guide de bon usage d'un outil de télémedecine : télésoin et téléconsultation

Le champ de la télémedecine étant particulièrement large, il est apparu plus pertinent de limiter la thématique de ce guide strictement à la téléconsultation et au télésoin, d'autant plus que cette approche évitait d'exclure les professionnels de santé non-médecins.

Une première version a été rédigée à partir de la littérature déjà existante, notamment, le rapport « Cas d'usage de la télémedecine en santé mentale », rédigé dans le cadre de la commission Santé Mentale.

Elle a ensuite été enrichie puis validée par la commission outils numériques.

Enfin, le document a été mis en forme par notre chargée de communication.

Il est présent en annexe de ce rapport.

PARTICIPATION AU DÉPLOIEMENT DES OUTILS DE COORDINATION DU GRADES PULSY : PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES FONCTIONNALITÉS ADDITIONNELLES DE L'OUTIL INITIÉ PAR LA DIRECTION DES SOINS DE PROXIMITÉ DE L'ARS GRAND EST ET PAR LE GRADES PULSY

Le Dr CHAMPENIER et le Dr TRYNISZEWSKI sont membres du comité de pilotage du déploiement de l'outil PARCEO de Pulsy. À ce titre, ils ont assisté à l'ensemble des réunions mensuelles de ce comité de pilotage et à plusieurs réunions concernant les fonctionnalités additionnelles.

Comités de pilotage déploiement PARCEO :

- le 26/01 de 10h00 à 12h00,
- le 02/03 de 10h00 à 12h00,
- le 06/04 de 10h00 à 12h00,
- le 04/05 de 10h00 à 12h00,
- le 01/06 de 10h00 à 12h00,
- le 06/07 de 10h00 à 12h00,
- le 07/09 de 10h00 à 12h00,
- le 05/10 Journée (*participation CPTS MA au Salon City Health Care à Nancy où est présenté PARCEO*),
- le 02/11 de 10h00 à 12h00,
- le 07/12 de 10h00 à 12h00.

Autres réunions :

- le 17/03 : modalités d'auto-enrôlement et priorités des porteurs,
- les 21/04 et 06/05 : fonctionnalités coordination de proximité,
- le 11/05 : atelier déploiement PARCEO,
- le 13/05 : atelier communication,
- le 31/05 : Parceo déploiement des fonctionnalités mobile,
- le 01/06 : atelier auto-enrolement,
- les 16/08, 27/09 et 12/12 : PARCEO et programme ICOPE,
- le 07/11 : déploiement PARCEO sur le territoire de la CPTS Mulhouse Agglomération,
- le 22/11 : atelier cahier de liaison,
- le 09/12 : participation du Dr TRYNISZEWSKI à l'évènement « Parcéo ouvre la voie au e-parcours dans la région Grand Est » à l'INSP de Strasbourg.

Les comptes rendus de ces réunions ont été réalisés par PULSY. Ils sont disponibles sur demande.

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de l'agglomération mulhousienne a choisi PARCEO comme outil de coordination de parcours et notamment :

- dans le cadre du programme ICOPE ; Parcéo est utilisé pour réaliser les évaluations approfondies du programme ICOPE sur la base d'un questionnaire spécifique,
- dans le cadre du parcours plaies'mobiles ; L'équipe Plaies'Mobiles (qui apporte son avis dans le traitement de plaies complexes) utilise PARCEO pour son activité.

7. *Éléments contractuels et indicateurs*

Missions	Intitulé de l'action	Montant annuel alloué	Indicateur proposé
Qualité et pertinence des soins	Cartographie des outils numériques à destination des professionnels de santé - Guide de bon usage (quels outils sont nécessaires et à quoi ils servent). Mise en œuvre progressive de guide de bon usage par type d'outil identifié dans la cartographie. En 2022 : guide de bon usage d'un outil de télémédecine (les situations concrètes où l'outil est utile/inutile, le bon usage de l'outil)	4 000	Cartographie de l'urbanisation des outils numériques à destination des PS - guide de bon usage d'un outil de télémédecine
Qualité et pertinence des soins	Participation au déploiement des outils de coordination du GRADeS Pulsy.	4 000	Au moins une participation aux tests d'usage sur le CPTS - participation de la CPTS aux suivis régionaux de la mise en œuvre des outils de coordination PULSY
Qualité et pertinence des soins	Participation au groupe de travail sur les fonctionnalités additionnelles de l'outil initié par la Direction des soins de proximité de l'ARS GE et par le GRADeS Pulsy.	4 000	Participation au groupe de travail
Parcours pluriprofessionnels	Promouvoir le volet de synthèse dans le DMP et l'espace numérique de santé (ENS) auprès des professionnels de santé : promotion et présentation par le délégué médical CPTS en lien avec information du CIS de la CPAM (pour intervenir si difficulté technique de connexion)	10 000	Augmentation du nombre de PS libéraux adhérent à la CPTS qui alimentent le dossier médical de Mon Espace Santé

8. *Éléments permettant d'apprécier l'atteinte des objectifs*

Indicateur proposé	Degré d'atteinte
Cartographie de l'urbanisation des outils numériques à destination des PS - guide de bon usage d'un outil de télémedecine	Atteint
Au moins une participation aux tests d'usage sur le CPTS - participation de la CPTS aux suivis régionaux de la mise en œuvre des outils de coordination PULSY	Atteint
Participation au groupe de travail sur les fonctionnalités additionnelles de l'outil initié par la Direction des soins de proximité de l'ARS GE et par le GRADeS Pulsy	Atteint
Augmentation du nombre de PS libéraux adhérent à la CPTS qui alimentent le dossier médical de Mon Espace Santé. Objectif : >35	Données CPAM